



Paris, le 14 décembre 2021

Le réseau de franchise UNIVERSAL PARE BRISE rejoint la FFC Mobilité Réparation et Services

Créé en 2019 en Savoie par deux associés, Hakim HADOUCH et Smaïn NEKAZ, Universal Pare-Brise est un réseau de centres de réparation et de remplacement de vitrages automobile non agréé.

Les deux dirigeants ont su s'adapter à un marché en pleine effervescence et ultra-concurrentiel, en développant une stratégie de communication en adéquation avec la demande des clients.

En se rapprochant de la FFC Mobilité Réparation et Services, ils accèdent à l'accompagnement quotidien de la FFC sur toutes leurs problématiques métiers.

Par exemple, l'utilisation de l'outil de cession de créance TRIBU, mis à disposition par la FFC, Universal Pare-Brise a déjà constaté une réduction des délais de paiement par les assureurs. Sans oublier le confort lié à la garantie d'être réglé...

Universal Pare-Brise démontre ainsi une fois de plus qu'il n'est pas nécessaire de s'enchaîner avec un agrément, qui constitue souvent un frein au développement des vitreurs spécialisés.

On rappelle qu'en mai 2021, l'enseigne a décidé de dupliquer son concept en réseau de franchise, elle est déjà présente dans douze villes, et ambitionne de doubler son nombre d'implantations en 2022.